

Kanfen

Kanfen-sous-Bois

■ *Bulletin municipal 2021*

www.kanfen.fr



TRAVAUX RUE DU MOULIN :

REEMPLACEMENT DU TUNNEL SOUS CHAUSSÉE, UN CHANTIER HORS DU COMMUN !

S O M M A I R E

B U L L E T I N M U N I C I P A L 2 0 2 1

État civil	04-05
Noces d'or	06
Fête des Mamans	07
Vie Municipale	08 - 09
Les écoles	10 - 17
Périscolaire et extra-scolaire	18 - 19
Révision du PLU	20 - 21
Environnement	22 - 25
Rue du Moulin : le chantier du siècle !	26 - 31
Travaux RD15	32 - 33
Travaux communaux.....	34 - 35
Parc paysager	36 - 37
Projets	38 - 39
Saison culturelle	40 - 41
Les associations	42 - 43
Intercommunalité	44 - 47
Portraits : Régis Moritz & Sarah Badia	48 - 49
Les Gîtes de Cantevanne	50
Les infos pratiques	51
Les finances communales	52-53
Sponsors	54 - 55
Fiche patrimoine : l'église Saint-Maurice	56

Directeur de la publication : Denis Baur

Rédaction : JC Varnier - M. Baur - L. Bastien - I. Nowak
D. Baur - R. Di Bartoloméo - N. Grosjean - A. Nowak - S. Citerne

Conception graphique : S. Citerne

Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)

Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN – **Tél.** : 03 82 50 61 10

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi - mercredi - jeudi : 8 h - 12 h • 14h - 18h

Mardi et vendredi : 8 h - 12 h • 14 h - 19 h



Il est des périodes particulièrement difficiles à vivre où les valeurs qui nous sont chères sont mises à mal et notre modèle social, attaqué.

Les énergies flambent, les consommateurs sont dépités, le changement climatique interroge, la gronde sociale pointe le bout du nez, la crise sanitaire ressemble aux cours de la bourse avec ses courbes de contaminations.

La qualité de vie et notamment la question environnementale prennent une importance grandissante dans notre quotidien.

Le monde change et les collectivités doivent adapter leur politique aux besoins nouveaux de leurs concitoyens. Ce sont tous ces défis qui occupent l'action municipale.

Le bulletin annuel qui vous a été adressé reprend l'ensemble des activités de l'année écoulée qui aura été marquée par le démarrage des travaux de la rue du Moulin. Un chantier gigantesque qui se déroulera sur 2 exercices. Le pôle santé sera bientôt opérationnel et une réflexion sera menée sur la télémédecine.

Au niveau des écoles, nous avons enregistré, avec une grande satisfaction, l'ouverture d'une 4^e classe à l'école élémentaire qui a immédiatement été dotée d'un écran numérique interactif.

Mais je vous propose de nous projeter sur 2022 qui verra naître une véritable offre culturelle où Julien STRELZYK reviendra pour la 3^e fois à Kanfen.

Je peux aussi vous annoncer que la sécurité sera au cœur de nos

préoccupations et que le recrutement d'un policier municipal verra le jour au cours de cette année.

Le projet phare de cette mandature reste la réhabilitation du presbytère et la réflexion a été engagée. Le conseil municipal sera appelé

à valider le projet afin de constituer le dossier qui sera présenté à nos partenaires financiers en début d'année.

Je tenais également à remercier tous mes collègues élus, le personnel communal, les enseignants, les commerçants et tous ceux qui participent au dynamisme de notre village. Je pense aussi à tous les bénévoles qui font vivre nos associations. L'année qui s'est écoulée a été particulièrement éprouvante avec les mesures sanitaires qu'il a fallu mettre en place pour garantir la santé de chacun et les pratiques sportives.

J'ai aussi une pensée pour les plus fragiles que nous devons accompagner et soutenir dans cette période.

Cette crise sanitaire nous oblige à la modestie, à l'attention aux autres et à la solidarité, au changement de nos façons de vivre pour mieux respecter notre planète et ne pas dilapider ce que nous sommes censés transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Plus que jamais nous devons prendre conscience que l'avenir est entre nos mains dans chacune de nos activités.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2022 et une excellente santé.

Denis BAUR

Maire de Kanfen

LES MARIÉS



Julie **Jochum** et Grégory **Hoffmann**
20 février 2021

Clémence **Abaut** et Maxime **Kiffert**
21 août 2021

Isabell **Staudt** et Antoine **Rosquoët**
21 août 2021

LES NAISSANCES

Charlie MORITZ	né le 5 janvier 2021
Léonie DARE	née le 8 janvier 2021
Ozan BULUT	né le 13 janvier 2021
Hugo MALGLAIVE	né le 21 janvier 2021
Achille GARCIA	né le 5 février 2021
Emma SOUS	née le 10 février 2021
Gabrielle CARLUCCI	née le 14 mai 2021
Aurèle SCHNEE	né le 3 juin 2021
Nour SORRENTINO	née le 30 juin 2021
Gabrielle TORBICK	née le 25 juillet 2021
Amélia FIDRICH	née le 11 octobre 2021

LES DÉCÈS

Luc VAN LANDEGHEM	28 mars 2021 - 72 ans
Alain PALAZZO	28 mars 2021 - 59 ans
Yamina MEDDAHI	17 mai 2021 - 67 ans
André MARCHAL	14 juin 2021 - 81 ans
Xavier MARIAZZI	19 août 2021 - 47 ans
Pierre SIEGWALD	29 août 2021 - 62 ans
Colette SPITZMULLER née Truding	13 octobre 2021 - 79 ans
Marguerite DE BELLIS née Cridel	8 décembre 2021 - 91 ans
Norbert HUTHER	18 décembre 2021 - 79 ans

27 décembre 2021

NOCES D'OR

C'est avec grand plaisir que Jean-Charles Varnier, conseiller délégué (accompagné de Nadine Grosjean et Audrey Deuwel, conseillères municipales) a accueilli, en mairie, Évelyne et Antonio Salvucci afin de célébrer leurs noces d'or. Malgré le contexte particulier lié à la crise sanitaire, la commune a tenu à maintenir cet évènement. Leur première rencontre date de 1967, mais cela fait un peu plus de 50 ans, le 26 août 1971, qu'Évelyne et Antonio se sont dit « oui » en mairie de Thionville. Après le mariage, les deux tourtereaux se sont accordé 2 belles années de lune de miel avec un périple de plus d'une année à parcourir l'Italie et ensuite les États-Unis pendant un mois et demi. Apprécies dans la commune pour leur bonne humeur et leur sens du service, les deux époux ont reçu des mains de Jean-Charles Varnier un bon d'achat d'une valeur de 150 € à faire valoir dans un restaurant de leur choix. Les édiles leur ont donné rendez-vous dans 10 ans pour les noces de diamant !



2 juin 2021

KANFEN CÉLÈBRE SES MAMANS



Le 2 juin dernier, le Maire et ses adjoints ont pu renouer avec un incontournable du calendrier Kanfenois : la fête des Mères.

Ce rendez-vous annuel, qui avait été adapté l'année passée, a pu à nouveau se dérouler au sein de l'espace socioculturel. Cette manifestation fut l'occasion pour les 8 couples présents (sur les 9 conviés) de se rencontrer pendant que leurs grands enfants jouaient sur l'aire de jeux toute proche. Ce moment convivial, très apprécié par nos concitoyens, permet de faire connaissance et de tisser des liens entre les habitants qui sont parfois installés depuis peu au sein de notre village.

Les mamans présentes se sont vu remettre le désormais traditionnel bouquet de fleurs offert par la commune.

Avec 11 nouvelles naissances cette année, la relève est bien assurée pour les maîtresses de l'école maternelle dans quelques années.

8 MAI

Dans ce contexte exceptionnel, la cérémonie du 8 mai s'est encore tenue en comité restreint du fait de la situation sanitaire.

Pour le 76^e anniversaire de la Victoire, le Maire, Denis Baur, accompagné des élus municipaux, a déposé une gerbe de fleurs en rendant hommage à nos Morts disparus durant la Seconde Guerre mondiale.

**11 NOVEMBRE**

La France célèbre cette année le 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à quatre années d'horribles souffrances.

Les Monuments aux Morts de nos villes et de nos villages rappellent et gardent le souvenir de ces hommes tombés sur les champs de bataille.

Monsieur le Maire a lu le texte de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

S'en est suivie la sonnerie aux morts, puis l'hommage aux 5 personnes du village disparues pendant la Grande Guerre.

La Lyre d'Hettange-Grande présente tout le long de la cérémonie a entonné et joué notamment la sonnerie aux Morts et la Marseillaise.

Monsieur le Maire a déposé la traditionnelle gerbe de fleurs en présence des conseillers municipaux et les adjoints ainsi que les représentants des associations kanfenoises.

24 novembre 2021

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE LA JEUNESSE



Photo Roland Di Bartoloméo

Le conseil municipal a souhaité créer une commission jeunesse plutôt qu'un conseil municipal des jeunes afin de les motiver et les impliquer dans la vie communale.

La commission solidarité et jeunesse s'est déplacée au domicile d'une centaine d'enfants du village âgés de 9 à 15 ans pour les inviter à une réunion d'information le 15 septembre 2021 (divisés en 2 groupes).

Le premier groupe comprend 13 enfants âgés de 9 à 11 ans et le second groupe 8 enfants de 12 à 15 ans (sur la photo Boudeliou Kamelia, Freitas Barbosa Hugo, Hennequin Camille, Korichi Ozanne Solune, Korichi Ozanne Taoma, Moritz Romane, Butin Claude, Deuwel Mael, Marceillant Noé, Michel Cézanne, Remark Mathys, Tardioli Téo). Étaient absents : Barré Léo, Corgiat Bondon

Sacha, Mattaliano Martin, Baptiste et Quentin, Merghemni Mohammed-Sebti et Nawel, Nicloux Louna, Moulla Eva.

Motivés et enthousiastes à l'idée de participer à la vie communale, ils ont fait part de diverses remarques et idées toutes plus étonnantes les unes que les autres, tout en posant une flopée de questions sur le fonctionnement de la mairie. La seconde réunion a permis de classifier par priorité les diverses idées énoncées à la première réunion.

Les principales idées retenues : création d'une boîte à idées devant l'école et à la mairie, des tables de ping-pong mais également journée nettoyage du village, aide informatique aux personnes âgées...

LE CARNAVAL

19 février 2021



C'est avec un immense bonheur que le carnaval des écoles s'est déroulé le 19 février 2021.

La crise sanitaire a obligé les protagonistes à porter le masque mais elle n'a pas pu empêcher une nouvelle fois un déluge de bonne humeur et de rires. Une vaste panoplie de nouveaux costumes a égayé cette journée. Harry Potter et ses compagnons, une multitude de princesses, des super-héros, Robin des bois, Buzz l'éclair, le capitaine Crochet, un pompier américain et même l'astronaute Thomas Pesquet étaient présents.

Les professeurs des écoles et les ATSEM ont joué le jeu et étaient en totale complicité avec les enfants. Et pourquoi pas un challenge pour l'équipe encadrante en 2022 : une idée de déguisement de groupe ? L'idée est lancée !



25 juin & 2 juillet 2021

LES CLASSES 2020/2021



Maternelle, petite et grande sections (25 enfants) : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle (à droite sur la photo) et Élisabeth Mangeard (ATSEM)



Maternelle, petite et moyenne sections (25 enfants) : Christine Le Devedec Barbaras et Joan Marceillant (ATSEM)



CP - CE1 (25 élèves) : Magalie Pétron, directrice de l'école élémentaire



CE1 - CE2 (26 élèves) : Nathalie Lecareux



CM1 - CM2 (24 élèves) : Grégory Karotsch remplaçant de Tatiana Atzeni

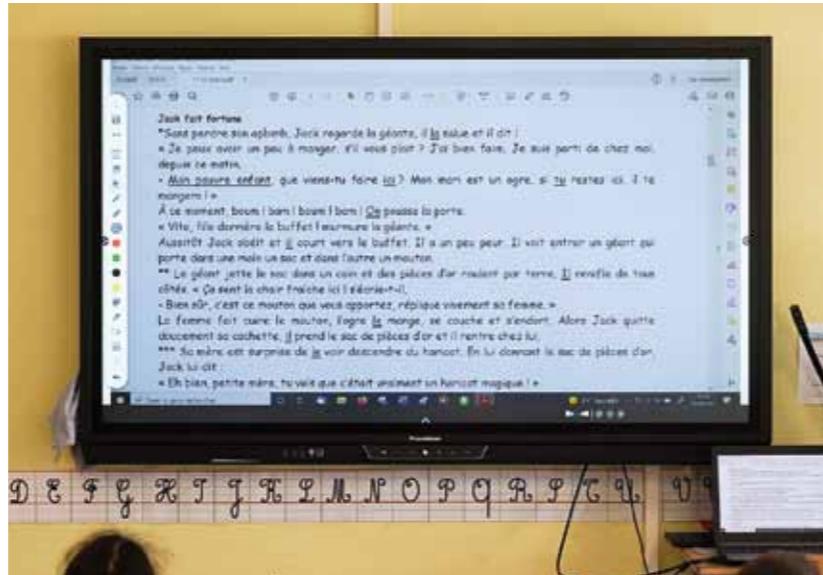


La rentrée scolaire de septembre 2021 s'est déroulée sous des auspices plus encourageants que la précédente, en particulier parce que la pandémie de Covid-19 a permis qu'elle se passe (presque) comme d'habitude. En effet, les enfants, leurs professeurs ainsi que les ATSEM doivent continuer à porter un masque et respecter les gestes barrière tels que le lavage régulier des mains et l'aération régulière des salles de classe (l'installation de détecteurs de CO₂ pour alerter les enseignants constitue une sécurité supplémentaire) est toujours de mise ; mais la perspective d'une année fortement perturbée comme le fut l'année 2020-2021 n'était pas au programme. Par ailleurs, même si la construction du nouveau préau est à ce jour retardée, l'école primaire s'est vue dotée d'un nouvel outil : un écran numérique interactif, pour compléter l'équipement informatique très moderne et performant du groupe scolaire. Les petits Kanfenois sont donc pris en charge à la fois dans le souci de leur sécurité et celui de leur apporter un enseignement de qualité. L'équipe pédagogique pour cette année est formée de deux professeurs des écoles en maternelle pour 50 enfants et quatre en primaire pour 77 élèves.



OUVERTURE D'UNE 4^e CLASSE

Une quatrième classe a donc été ouverte cette année, décision prise par le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, suite à (ou plutôt grâce à) l'inscription de neuf nouveaux enfants, 3 en maternelle et 6 en primaire. Elle est prise en charge par Madame Sarah Gallot qui s'occupe d'un groupe d'élèves de CE2 et CM1. En effet, pour le cycle 2, outre 18 élèves de CP qui sont les seuls à être en classe unique, les 15 CE1 et les 16 CE2, et pour le cycle 3 qui compte 17 CM1 et 11 CM2, l'effectif se répartit en trois classes en cours doubles. La gestion pédagogique de ces classes à double niveau requiert un investissement accru de la part des enseignants et une approche spécifique, et c'est à la fois une difficulté mais aussi une richesse pour les 59 élèves concernés qui apprennent ainsi à s'entraider et à acquérir une certaine indépendance dans leurs apprentissages. Quoi qu'il en soit il y a lieu de se féliciter de cette ouverture, signe manifeste de la vitalité de notre modeste commune.



Photos ci-dessus :

Le nouvel ENI (Écran Numérique Interactif) est fixé sur le mur principal de la classe, une sorte d'immense téléviseur faisant office de « vidéo-projecteur » et de tablette autonome.

Côté mairie, il paraît que l'on en rêve pour la salle du conseil municipal...



Photo du haut (de gauche à droite) : Roland Di Bartoloméo (adjoint au maire), Émilie Matus (SIVU-ECLOS), Guillaume Bettenfeld (enseignant petite section et moyenne section maternelle), Joan Marceau (ATSEM), Grégory Karotsch (enseignant CM1/CM2, remplaçant de Mme Atzeni), Audrey Nierenberger (directrice, enseignante petite section et grande section maternelle), Gwladys Clause (SIVU-ECLOS), Denis Baur (maire), Élisabeth Mangeard (ATSEM), Magalie Pédron (directrice enseignante CP), Nathalie Lecareux (enseignante CE1/CE2), Sarah Gallot (enseignante CE2/CM1) et Jean-Charles Varnier (conseiller municipal)

Photo du bas (de gauche à droite) : Les nouveaux enseignants : Grégory Karotsch, Guillaume Bettenfeld et Sarah Gallot

16 septembre 2021

RÉUNION DE RENTRÉE

La traditionnelle réunion permettant la rencontre entre les enseignants, les ATSEM, la direction du SIVU et les élus municipaux a eu lieu le 16 septembre 2021. Cette année Kanfen accueille quatre nouveaux professeurs des écoles à qui nous souhaitons la bienvenue : Mme Gallot pour la classe CE2/CM1 (création 4^e classe), M. Karotsch remplace Mme Atzeni en congé de maternité, M. Bettenfeld remplace Mme Barbaras - Le Devedec en formation et Mme Rouls (absente sur les photos) complète le poste de Mme Nierenberger les jeudis et intervient les mardis en tant que décharge de direction de Mme Pédron. Les échanges se sont portés principalement sur les points d'intérêts des professeurs des écoles qui ont pu évoquer le fonctionnement des établissements scolaires. Il a ainsi été question du futur préau, de la création d'une fresque et de l'aménagement pédagogique du cours d'eau qui longe les écoles.



PÉRISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE

L'association ECLOS est en charge de la mise en œuvre de projets pédagogiques pour les enfants du périscolaire sur notre commune. L'année scolaire 2020/2021 fut l'occasion pour les enfants de s'instruire en s'amusant autour d'un thème fil rouge « À la découverte de... ». C'est ainsi que nos bambins de maternelle et primaire ont pu apprendre en s'amusant autour de trois thèmes principaux : la faune et la flore (à travers des activités variées telles que la peinture, le bricolage, les jeux...), la fête (via des activités mêlant théâtre, marionnette ou encore comédie musicale) et la nature (au moyen d'activités en extérieur comme le jardinage). Durant les vacances scolaires, des activités sont également mises en place aux vacances de printemps et d'été.

Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, l'accueil des écoliers n'a pu se faire au printemps pour la deuxième année consécutive. Le mois de juillet fut donc l'occasion de se rattraper et d'offrir aux enfants des activités autour d'un concept chapeau « Tous différents sans différent ». Cette notion a ensuite été traitée autour de semaines thématiques de sensibilisations au

civisme, au handicap, à l'égalité filles/garçons et aux cultures du monde. Des sorties régulières furent également au programme de ce premier mois de vacances scolaires avec par exemple un triathlon de la CCCE, une expédition au camping de la Ferme Aventure (88-Vosges) ou à Fraispertuis. En septembre, comme nous vous l'avions indiqué dans le *Kanfen Infos* n°44, l'association ECLOS a laissé place à un SIVU-ECLOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Cette nouvelle structure regroupe les 7 communes de Basse-Rentgen, Boust, Entrange, Escherange, Evrange, Hagen et Kanfen et gère, depuis quelques mois l'animation périscolaire et extrascolaire sur notre commune. Pour les enfants, pas de changement puisque l'équipe s'attache à leur proposer des activités de découverte dans la continuité des travaux amorcés par ECLOS. Ce sont ainsi des animations variées qui sont proposées à nos petits Kanfenois déclinées autour de travaux manuels, jeux, ateliers de cuisine ou d'éveil musical.

LA M.A.M. A 10 ANS !!



Photo Régis Moritz

Depuis 2010, les communes ont la possibilité de créer des Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M.) permettant le regroupement de quatre assistantes maternelles par structure. C'est dans cet esprit qu'en 2011, la municipalité a décidé de mettre l'ancienne école maternelle aux normes afin d'y créer une M.A.M. Tout comme les assistantes maternelles à domicile, les professionnelles intégrant la MAM sont rémunérées par les parents et doivent obtenir un agrément de la

P.M.I. Elles peuvent accueillir jusqu'à 20 enfants au maximum sans dépasser le nombre de 16 enfants en même temps. Depuis l'ouverture, le succès ne s'est jamais démenti. Environ 30 % des familles sont originaires de Kanfen, les autres viennent des communes limitrophes. Certaines viennent même de Yutz ou de Metz pour déposer leurs enfants avant de se rendre à leur travail à Luxembourg.

SIVU-ECLOS, UNE NOUVELLE STRUCTURE

ECLOS-SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a été créé par arrêté préfectoral en juillet 2021. Il regroupe les communes issues de l'association ECLOS à l'exception de Roussy-le-Village et Volmerange-les-Mines qui ont adopté un fonctionnement en régie municipale. La structure actuelle comprend donc les communes de Basse-Rentgen, Boust, Entrange, Escherange, Evrange, Hagen et Kanfen.

Le syndicat intercommunal compte un effectif de 42 salariés pour un budget d'un peu plus de 1,2 million d'euros.

Le périscolaire est toujours aussi plébiscité par

les parents d'élèves. Il est d'ailleurs à noter que Kanfen connaît un accroissement du nombre d'enfants d'environ 30 %. Tout cela ne va pas sans difficulté. En effet, cette augmentation engendre des problèmes en matière de recrutement et il est de plus en plus compliqué de trouver des animateurs, la crise sanitaire n'arrangeant rien à l'affaire ! Le SIVU lance d'ailleurs un appel à recrutement aux personnes ayant un projet professionnel dans le secteur de l'animation. N'hésitez pas à contacter la directrice du SIVU, Clarisse Collin, si vous désirez travailler dans ce secteur d'activité.

RÉVISION DU P.L.U.



Réunion PADD (Plan d'aménagement et de Développement Durable), lundi 6 décembre 2021

Par délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2020, la commune s'est engagée dans une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui date du 9 juin 2010, modifié pour la dernière fois le 17 novembre 2014.

Pour la mise en œuvre de cette décision, la municipalité s'est attaché les services du cabinet d'études Espaces & Territoires (ESTER).

OBJECTIFS

La révision du P.L.U. a pour objectif de prendre en compte les nouveaux enjeux, besoins et contraintes du territoire et permettre à la commune :

- de rendre le P.L.U. compatible avec les documents d'urbanisme supérieurs opposables depuis l'application du P.L.U., notamment les lois ALUR, ELAN... ;
- d'ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones

ÉTAPES

Cette révision, comprenant plusieurs phases de travail, est une procédure longue qui s'échelonne sur une période de 22 à 26 mois.

- Une première étape de diagnostic du bassin de vie de Kanfen permettra de mettre

afin de permettre l'aménagement de la ZAC de Raville ;

- de préserver le patrimoine communal ;
- d'adapter le règlement du P.L.U. à la réalité du terrain ;
- de réduire la distance d'inconstructibilité vis-à-vis de l'A31, afin de permettre la création d'annexes, piscines et abris de jardin ;
- de mener une concertation publique adaptée au contexte local.

en évidence les enjeux et besoins au sein de la commune, mais aussi de comprendre les relations qu'elle entretient avec ses territoires voisins.

- Une seconde étape de réflexion et de définition des objectifs du territoire, tenant compte du diagnostic précédemment réalisé, permettra de prévoir de nouveaux projets de développement en termes d'habitat, d'économie, de déplacement, d'environnement ainsi que d'équipements et de services.
- Une troisième étape de cartographie et de réglementation de l'occupation des sols. Cette étape cruciale consiste à ajouter et/ou à supprimer des parcelles du périmètre constructible, tout en appliquant une réglementation sur le devenir des différentes zones.
- Lorsque le projet communal sera finalisé, il sera arrêté par délibération du Conseil Municipal. Il devra ensuite passer par différentes étapes administratives.
- Une quatrième étape de consultation des

personnes publiques associées sera menée (Services de l'État, Chambres Consulaires, Établissements Publics de Coopération Inter-communale, ...).

- Une cinquième étape sera dédiée à la consultation de la population.

POINT DE SITUATION

À ce jour, le comité de pilotage composé du maire et de 3 membres du conseil municipal s'est déjà réuni à sept reprises pour prendre connaissance du diagnostic et élaborer le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document sera présenté au conseil municipal du 17 janvier 2022 dans une séance dont ce sera le seul point à l'ordre du jour.

Photo Régis Moritz - CR2 Agency





NOTRE FORêt

La gestion des quelque 240 hectares de forêt dont Kanfen est propriétaire a depuis l'an passé déjà pris une nouvelle orientation dictée par les évolutions globalement inquiétantes du climat et de notre environnement. Comme disent souvent les forestiers, on ne gère pas une forêt pour nous, mais pour nos petits-enfants et arrière-petits-enfants !

Si les chênes sont très largement majoritaires dans notre forêt actuellement, à l'horizon de 2070, ils seront fortement menacés par la sécheresse et par les invasions massives de divers nuisibles, telles les Chenilles processionnaires.

C'est pourquoi il a été décidé, en partenariat avec l'O.N.F. (Office National des Forêts), de procéder à un repeuplement avec d'autres essences, plus adaptées aux futures conditions environnementales et plus diversifiées. Ainsi, la régénération naturelle des chênes sessiles est assurée par les glands qui peuvent croître après une coupe rase, mais on va prochainement mettre en place des plants d'alisier torminal et de cormier dans deux parcelles en régénération : cet espace permettra d'envisager, si le succès est au rendez-vous, une extension de l'opération à d'autres parcelles. Cette action sera menée parallèlement à une gestion dite « en forêt irrégulière » : des trouées seront pratiquées pour introduire des replants et aboutir à une futaie de plusieurs générations d'arbres s'étalant dans le temps, au lieu d'une arrivée à maturité simultanée de tous les arbres.

Certes, la municipalité a comme objectif de préserver sa forêt parce que son exploitation économique est des plus rentables : la vente de bois représente entre 40 000 et 80 000 € et constitue donc un revenu appréciable pour notre modeste commune, d'autant plus que le prix de ce matériau a fortement augmenté depuis la reprise

économique post-covid. Sans compter les affouages, sur lesquels certains de nos concitoyens comptent pour se chauffer.

Mais l'aspect économique n'est pas le seul à prendre en considération, la jouissance de cet espace naturel par l'ensemble de nos concitoyens reste essentielle : qui n'a pas admiré les mille couleurs des feuillages en automne ? Qui n'a pas apprécié de retrouver silence et air pur, en arpantant nos sentiers forestiers ? Qui n'a pas été ému et réjoui par le chant des oiseaux si affairés et variés qui peuplent nos bois au printemps, et parfois surpris une biche effarouchée à quelques mètres de lui à la saison froide ?

Nous rappelons toutefois que la plus grande prudence est recommandée lorsqu'une battue de chasse est annoncée, et que la décharge de déchets est formellement interdite en forêt. Cet espace est à tous, mais chacun se doit de le respecter et pouvoir s'y sentir en sécurité.

Enfin il est évident qu'une forêt est un poumon de notre planète, et à notre échelle, nous devons la préserver car elle capture le carbone des émissions de CO₂ si néfastes pour la survie de la Terre. Il s'agit donc de tout mettre en œuvre pour la protéger des dangers et des menaces qui pèsent sur elle, ce que la municipalité tente de faire au mieux avec ses moyens et les conseils avisés des spécialistes.

Vous êtes d'ailleurs invités à assister à la conférence animée par Monsieur Laurent Tillon, qui devrait avoir lieu au printemps 2022 dans l'espace socioculturel de Kanfen. Biologiste de renom et ingénieur forestier auteur du livre à succès *Être un chêne*, résolument optimiste, il nous initiera aux relations complexes qui construisent la biodiversité et aux avantages qu'il y a à vivre en harmonie avec la nature.



BIODIVERSITÉ

La question de la biodiversité est devenue brûlante. Le changement climatique n'y est pas pour rien car la faune et la flore en souffrent déjà, à commencer par nos chênes qui ont subi quatre années de stress hydrique avec un été aussi chaud que sur une île grecque. Nous y sommes tous pour quelque chose aussi, avec le peu d'attention portée jusqu'à présent à la bonne santé de la nature, agressée par une gestion trop orientée vers une exploitation des ressources naturelles qui a compromis la vie qu'elles nourrissent. Quand avons-nous vu pour la dernière fois une perdrix s'ébattre dans les champs de Kanfen ? Nous nous réveillons un peu tard et il est l'heure d'éduquer nos enfants, futurs citoyens, aux enjeux de la protection et de la promotion de la biodiversité.

Dans cet esprit, nous souhaitons créer dans notre forêt une aire éducative qui permettra aux élèves de l'école primaire de faire, sur le terrain, des observations sous la férule d'un biologiste. Il s'agira de les embarquer dans une enquête pour découvrir tout le petit monde à l'œuvre dans la décomposition des feuilles et des chablis, ces arbres qui jonchent le sol et se

transforment en faisant proliférer la vie végétale et animale. Il faudra gratter le sol et l'écorce, remplir des fiches de terrain pour décrire des organismes, les identifier sur internet, comprendre les relations qu'ils entretiennent dans la chaîne de la vie...

Cette démarche les portera à faire le point entre eux, à se poser des questions, à tâtonner vers des réponses possibles, bref, à s'approprier progressivement les enjeux de la biodiversité et de la responsabilité qu'ils auront à son égard. Le monde de demain leur appartient, c'est à nous de leur faire découvrir sa complexité, sa fragilité et sa beauté.



Galle du chêne en pomme

DON NOTRE-DAME DE PARIS



Qui ne se rappelle pas les images désolantes de l'incendie de Notre Dame de Paris le 15 avril 2019 ? Cet événement qui a connu un retentissement national et même international a suscité la solidarité de toute une nation. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que c'est en nombre que particuliers et communes ont proposé leur aide pour rebâtir cet édifice patrimonial et mondialement célèbre. Ainsi Kanfen a proposé d'offrir deux chênes, que la Fondation Notre Dame en charge du projet de reconstruction viendra récupérer. Notre modeste contribution permettra donc de poursuivre le chantier colossal de restauration de la cathédrale de Paris, ce qui peut nous rendre fiers.

Rappelons que 2024 qui était la date envisagée pour l'achèvement des travaux ne pourra sans doute pas être respectée, tant l'ampleur de la tâche est grande. Mais comme le veut la légende amérindienne du colibri, chère à Pierre Rabhi, qui vient de nous quitter, les petits gestes font finalement les grandes choses...

CONFÉRENCE LAURENT TILLON



Laurent Tillon est responsable biodiversité de l'Office national des forêts (ONF), en charge des inventaires faunistiques, notamment des mammifères (en particulier les chauves-souris, dont il est un grand spécialiste) et des batraciens. Il vit au cœur de la forêt de Rambouillet et a déjà publié *Et si on écoutait la nature ?* (Payot, 2018), qui connaît un joli succès auprès du public, et *Être un chêne*,

(Actes Sud, 2021) qui lui a valu d'être invité de nombreuses fois sur les radios nationales.

Ce jeune chercheur passionné est aussi un conférencier passionnant qui a mille choses à nous dire sur la présence d'une nature dont on ne soupçonne pas la sophistication dans notre environnement, et, dans un monde où tout dépend de tout le reste, sur

les fabuleuses interactions entre la sphère végétale et le règne animal.

Pour nous faire découvrir tout cela, il s'est glissé dans l'écorce d'un chêne qui, de sa naissance à sa maturité, cultive le dur désir de durer. Nous suivons sa quête d'eau, de lumière, de nourriture, sa coopération avec les immenses réseaux souterrains de champignons qui lui apportent du glucose et toutes sortes d'informations vitales. Nous découvrons les périls dus à la cohorte de ses prédateurs, de la chenille au mulot et du chevreuil au forestier, et apprenons comment il communique avec ses congénères grâce à des aérosols de molécules, comment il respire, s'hydrate, gère l'autonomie de ses branches, et comment il se défend.

La démarche de Laurent Tillon est toujours positive, suscitant la surprise et bien souvent l'admiration. Le monde qu'il décrit nous ouvre les yeux sur une richesse prodigieusement intéressante. Nul doute que nous sortirons de cette conférence, dont la date sera fixée tout prochainement, édifiés par sa science et ragaillardis par son enthousiasme.

[Texte Alain Nowak]



RUE DU MOULIN : LE CHANTIER DU SIÈCLE !

Dans le cadre du programme d'aménagement qualitatif des VICC, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) a souhaité aménager la rue du Moulin et la 2^e partie de la rue de Zoufftgen. Néanmoins, un examen de l'état de l'ouvrage sous chaussée de la rue du Moulin, dont la construction date des années 1867-1869 et qui permet l'écoulement des eaux de la Kissel sur une longueur de 300 mètres, a révélé de nombreux désordres.

Dans ces conditions, le Département de la Moselle et notamment son Président, Monsieur Patrick Weiten, ont décidé d'ouvrir la chaussée et de procéder au remplacement de l'ouvrage en accord avec les services de l'Etat.

Compte tenu de leur ampleur et des contraintes liées à l'exécution de cette opération, les travaux s'étaleront en deux phases sur 2021 et 2022.

La première tranche a débuté en septembre de l'entrée du tunnel de la rue du Moulin jusqu'au n°10. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions et l'agenda a été tenu, la première phase s'est terminée en semaine 50.

La seconde tranche, quant à elle, concerne la partie de la rue située entre le n°8 et la sortie du tunnel et débutera au printemps 2022. Les travaux s'achèveront par l'aménagement qualitatif de la rue du Moulin par la CCCE.

La rue restera fermée jusqu'à la fin des travaux des deux tranches. Concernant le stationnement des riverains, il sera mis en place de la même manière que lors des travaux de la première tranche. Concernant les arrêts provisoires du SMITU déplacés rue Robert Schuman, ils y resteront jusqu'à la fin des travaux.

Il est à noter que ce chantier, d'une exceptionnelle envergure pour une commune comme Kanfen, a mis au jour un ouvrage dont tout le monde parlait sans jamais le voir. C'est avec un peu d'émotion, il faut bien l'avouer, qu'il s'est dévoilé aux yeux des passants. Nombre de photos ont été prises (même depuis un drone !) afin d'immortaliser cet édifice avant sa disparition. La commune est heureuse de vous présenter une petite sélection dans les pages qui suivent.



Vue aérienne de la rue du Moulin effectuée depuis un drone grâce à l'aimable collaboration de Régis Moritz (Cr2Agency)

Photo Régis Moritz - CR2 Agency

TRAVAUX RUE DU MOULIN

Quelques photos représentatives de l'importance de la première tranche du chantier. On peut remarquer l'ancien ouvrage d'art datant des années 1860 et les modules en béton qui constituent le nouveau conduit où coulera la Kissel.





LE DÉPARTEMENT REMPLACE L'ENROBÉ DE LA RD15 POUR LE **CONFORT DES** **KANFENOIS**

En 2016, les services du Département décidèrent de renouveler la couche de roulement de la D15 entre Kanfen et Volmerange-les-Mines par un enrobé à base de gravillons... L'intention était bonne, mais hélas, l'enfer est souvent « gravillonné » de bonnes intentions ! Très rapidement, la mairie recueillit les plaintes des Kanfenois demeurant à proximité de cet axe routier. En effet, la nature du nouveau revêtement engendrait une augmentation du bruit des véhicules de manière significative à tel point que les nuisances sonores devenaient insupportables pour les résidents à proximité.

Après plusieurs études acoustiques réalisées

dans des pavillons situés rue des Walcourt et nombre de démarches entamées par le maire de Kanfen auprès du Département de la Moselle et notamment de son Président, un nouveau revêtement, plus lisse et donc plus silencieux, fut posé en septembre 2021.

Depuis, aucune plainte n'est à signaler en mairie, signe que la nouvelle bande de roulement absorbe mieux les bruits liés à la circulation.

La commune tient à remercier Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle, pour l'écoute (c'est le cas de le dire !) qu'il a pu accorder aux problématiques kanfenoises.



Du 15 au 18 septembre 2021, le Département de la Moselle a missionné l'entreprise Colas pour entreprendre les travaux de remplacement de la bande de roulement de la RD15 entre le rond-point situé à l'entrée de la commune et l'embranchement, en haut du village, avec la rue de Volmerange. Cet axe étant particulièrement fréquenté, il a été décidé de réaliser les travaux uniquement de nuit.



TRAVAUX



PLANTATIONS RUE DE ZOUFFTGEN

Dans le cadre de la poursuite des aménagements qualitatifs des VICC (Voie d'Intérêt Communal et Communautaire), la Communauté de Communes de Cattenom et Environs a procédé à la réfection puis à l'aménagement végétal de la route de Zoufftgen durant l'hiver 2020. L'agencement et la conception sont le fruit d'un travail entre le cabinet d'architecture Thalgot et la commission de l'urbanisme présidée par Roland Di Bartolomeo. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Terra Paysages pour un montant total de 21 768,19 € entièrement pris en charge par la CCCE. L'ensemble des massifs floraux a été conservé et embellie. Il se compose maintenant d'un subtil mélange de plantes vivaces, annuelles et d'arbustes. Des haies de plantes vivaces ont également été plantées le long des propriétés pour poursuivre la démarche « trame verte » (continuité écologique végétale) initiée dans les autres rues du village. Enfin, 21 arbres d'essences différentes (érable champêtre ; érable trident ; érable rouge ; cerisier du Japon et amélanchier du Canada) ont été ajoutés afin d'offrir une jolie palette de couleurs lors des quatre saisons, et de l'ombre en été pour atténuer l'effet de la chaleur.

L'entrée du village a également été repensée et la commune y a ajouté environ 350 tulipes (comme sur les 2 autres entrées de Kanfen) qui fleuriront dès le printemps prochain. Les riverains peuvent à présent profiter pleinement de leur nouveau cadre de vie.



GRAVILLONNAGE RUE DU CHEMIN DE FER



La rue du Chemin de Fer débute au rond-point, au niveau de la ferme Kaizer et se termine au pont du chemin de fer. Après la dernière habitation, la rue s'achève par un chemin rural non revêtu. Au fil des années celui-ci s'est détérioré avec l'apparition de nombreux trous et de flaques associées à de la boue par mauvais temps. Les travaux de voirie opérés sur la commune par une société spécialisée ont permis de récupérer le bitume gratté et ainsi entretenir le chemin rural de la rue du chemin de fer. Fin septembre, c'est M. Kaizer Alain, avec son matériel de travaux publics, qui s'est occupé, à ses frais, de reboucher et d'aplanir une grande partie du tracé. La commune tient à souligner la belle collaboration avec cette entreprise locale.

PÔLE SANTÉ



La construction du pôle santé arrive dans sa phase d'achèvement des travaux. Sauf incident majeur, huit professionnels du bien-être y exerceront à compter du premier trimestre 2022. Kanfen poursuit son développement économique et ce projet s'inscrit dans une cohérence de développement, pour le commerce local et l'attractivité vis-à-vis des habitants. Tous les espaces ont été définis avec les

praticiens pour répondre à leurs besoins ainsi qu'aux besoins patients/clients. Le fait qu'ils soient sur un même lieu créera de la synergie. Ce pôle santé et de bien-être regroupera un salon de coiffure, un institut de beauté, un cabinet d'infirmières, un cabinet d'ostéopathie, un thérapeute corporel, un podologue, un coach de vie et enfin, un cabinet de soin post-natal et nourrisson.



PARC PAYSAGER

Le parc paysager, dont l'équipement est sur le point d'être finalisé, est devenu un lieu de promenade privilégié, tout particulièrement pour les familles de notre commune. C'est dans ce cadre naturel et agréable que les enfants peuvent s'ébattre et découvrir des plantations variées, une faune locale grâce aux nichoirs à oiseaux et un hôtel à insectes installés l'année dernière, au fil d'allées qui créent un parcours tout en courbes. Il est idéalement situé, à proximité du terrain de jeux et des commerces (on voit parfois des papas pousser des poussettes tandis que les mamans font leurs emplettes !), à l'écart du parking et des dangers de la circulation automobile. De même des petits panneaux identifiant les plantes et les arbres confirmeront très bientôt la visée pédagogique de cet espace vert, le mobilier urbain a, quant à lui, été installé à l'automne.



QUID DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE ?



Dans le programme électoral de 2020, l'équipe municipale s'est engagée à réhabiliter le presbytère situé sur un site remarquable du patrimoine kanfenois. Son architecture et son agencement pourraient permettre d'y créer des gîtes ou des chambres d'hôtes. Le plan de relance de l'État (après Covid) a permis à la commune de déposer un dossier de demande de subvention pour l'amélioration thermique du bâtiment

(toiture, isolation et chaudière). Cette subvention représente 40 % du coût total des travaux ce qui est insuffisant pour engager ce chantier. Une réflexion est actuellement engagée afin de trouver d'autres partenaires comme le département, la Région ou l'Europe (tourisme), l'objectif étant de présenter un projet au conseil municipal courant 2022.

VIDÉO SURVEILLANCE - UN PROJET QUI DÉMARRE

La mise en place d'un système de vidéo surveillance est une piste de réflexion qui fut entamée il y a quelque temps par la municipalité. Notre village avait notamment fait l'objet d'une étude par le conseiller départemental de la gendarmerie chargé de la vidéoprotection. L'arrivée de la fibre a amené la commune à remettre ce sujet sur la table puisque son installation récente sur notre territoire permettra d'y raccorder le dispositif de vidéoprotection. De plus, l'engagement de la région en matière de prévention de la délinquance permettra à notre commune de bénéficier d'aides à l'installation et la mise en service de caméras. Un chiffrage de l'installation du système de vidéoprotection est actuellement en cours. Une fois qu'il sera obtenu, un dossier de subventions sera déposé auprès de la Région. La municipalité espère concrétiser ce projet dans le courant de l'année 2022.



CRÉATION D'UNE POLICE INTERCOMMUNALE

Les communes de Boust, Entrange, Escherange, Hettange-Grande, Roussey-le-Village et Kanfen réfléchissent à mutualiser la création d'un poste de policier municipal qui aurait compétence sur les territoires des communes précitées pour faire face aux soucis d'incivilités et de sécurité qui se multiplient.

Une réunion de concertation entre les maires des 6 communes a eu lieu en mairie d'Hettange-Grande le 16 décembre pour faire avancer cette réflexion et fixer les modalités pratiques de ce poste.

Le policier municipal interviendra à hauteur de 4 h par semaine sur notre commune et aura notamment pour mission de faire respecter le code de la route, maintenir le bon ordre, réduire l'insécurité sur notre territoire et faire respecter les règles d'urbanisme.



DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts de Kanfen, inauguré en 1934, est actuellement Rue du Moulin en face de l'ancien lavoir. Cet emplacement est devenu au fil des années peu adapté pour les commémorations patriotiques.

Tout d'abord, la sécurité y est mal assurée. Le public doit rester sur la route et même si cette dernière est bloquée tout danger n'est pas totalement écarté.

Ensuite, la mise aux normes de cette VICC (travaux en cours) nécessite l'élargissement de la voie et l'empierrement sur la zone du monument.

Pour finir, un emplacement plus adéquat et accessible à la population permettra aux écoles de venir y réaliser des projets pédagogiques et certainement de faire revivre un peu ce monument historique isolé. Pour ces raisons, le conseil municipal envisage son déplacement à proximité de l'espace socioculturel.



CONCERT**KANFEN SWINGUE AU SON DU BIG BAND DE WOIPPY**

10 octobre 2021



Le Big Band Woippy a lancé la saison culturelle 2021/2022 de notre commune.

Le 10 octobre dernier, à l'espace socioculturel, ce sont pas loin d'une centaine de personnes qui se sont réunies pour écouter les 21 musiciens du Big Band de Woippy dirigés par Olivier JANSEN. L'orchestre nous a offert une prestation de qualité en revisitant plusieurs titres du groupe mythique Radiohead tels que Paranoid Android ou encore Bloom pendant près d'une heure.

Ce fut une autre manière pour nos spectateurs de découvrir ou redécouvrir l'œuvre du groupe anglais via des arrangements et rythmes revisités, repris ou arrangés par des grands noms du Jazz tels que Brad Mehldau, Chris Potter,



Jamie Cullum ou encore Herbie Hancock. Le jazz, genre musical initialement conçu pour être joué en public fut l'occasion pour nos auditeurs de découvrir un répertoire oscillant entre l'écriture en section et improvisations. Les musiciens ainsi portés par les applaudissements du public nous ont offert de saisissants solo de trompette, trombone, guitare, piano ou encore saxophone !

THÉÂTRE**L'ÎLE EN JOIE**

12 novembre 2021



Quel succès ! L'espace socioculturel de Kanfen a accueilli pas moins de 140 spectateurs au soir du vendredi 12 novembre et a chaleureusement applaudi la nouvelle pièce de Virginie Van Acker interprétée par elle-même et les cinq autres comédiens amateurs de la troupe L'île en joie, intitulée « Chambre 13 ».

Le public, qui connaît bien cette joyeuse bande habituée à la scène kanfenoise, a beaucoup ri : les gags et les péripéties cocasses de cette comédie se sont enchainés, et certaines scènes

comme la tentative de séduction d'un époux volage par sa sexothérapeute au physique ingrat a fait rire aux éclats. Les personnes présentes, de Kanfen et des environs, étaient toutes très heureuses de pouvoir enfin renouer avec le spectacle vivant - et bien vivant même puisque le meurtre de la chambre 13, tout comme le pseudo inspecteur Colombo, était fictif ! L'entrée était libre mais à la sortie chacun a laissé des espèces sonnantes et trébuchantes, gages du plaisir procuré par cette belle soirée.

CONCERT**CHANTS GRÉGORIENS**

28 novembre 2021

Dimanche 28 novembre, l'église de notre village a résonné des chants grégoriens proposés par le Chœur Grégorien de Thionville.

Le concert de l'après-midi a permis à Alain Nowak, chef du chœur, d'expliquer les origines et les caractéristiques du chant grégorien (notamment la liberté du rythme et la prééminence du souffle) et aux Kanfenois et habitants des environs de partager un moment où beauté, sérénité et spiritualité étaient au programme.

Le public composé d'environ 70 personnes a pu écouter douze pièces datant pour une large part du 8^e au 10^e siècle, dont un chant aux accents byzantins, et pour finir un Magnificat en polyphonie du 18^e siècle. Un diaporama a permis de mieux saisir les évolutions de cet art sacré, né à Metz, particulièrement propice à la méditation et à la contemplation.

La dizaine de choristes, le chef de chœur ainsi que Raphaële Garreau de Labarre qui tenait l'orgue pour les deux derniers chants et un morceau final, ont été chaleureusement applaudis.



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À BOUGER À KANFEN



Isabelle Nowak, nouvelle Présidente de Bouger à Kanfen

<https://www.facebook.com/bougerakanfen>

BRIOCHE DE L'AMITIÉ



Le week-end du 15 au 17 octobre a été consacré à l'Opération Brioches de l'Amitié. Cette année, les fonds récoltés étaient destinés à la création d'un foyer d'accueil pour personnes handicapées adultes sur le site de Volkrange. Cette démarche a rencontré un franc succès et 270 brioches de la boulangerie Le Fournil de Kanfen ont été vendues cette année. Merci à la générosité des Kanfenois et un grand merci aux associations et bénévoles ayant permis la vente de ces brioches au profit de l'APEI. Le vendredi 5 novembre, le maire, Denis Baur a remis un chèque de 1 372 € à l'APEI devant les élus de la commission solidarité ainsi que les bénévoles ayant participé à l'opération.

Comme annoncé dans le dernier *Kanfen infos*, c'est le 30 septembre qu'Isabelle Nowak a repris la présidence de *Bouger à Kanfen*, l'association sportive de la commune. La fondatrice, Michèle Lagrollet-Malagnac, toute nouvelle élue au Comité Départemental de la fédération de la EPGV est devenue simple pratiquante (fort assidue au demeurant !). Les activités du club, vu les circonstances et surtout le succès qu'elles rencontrent, sont demeurées les mêmes que celles de l'année précédente : le lundi soir de la zumba, les lundis et mercredis soir du Pilates et du renforcement musculaire, le jeudi soir de la gymnastique bien-être, et le samedi matin de la marche nordique. La nouvelle présidente qui peut compter sur un comité solide et expérimenté et qui pratique elle-même diverses activités sportives depuis toujours, a en tête quelques idées pour pérenniser et développer le club : proposer à la prochaine saison de nouveaux cours le mercredi matin, l'un pour les adultes et l'autre pour les tout petits ; organiser des événements ou participer à des animations de la commune pour créer véritablement un « esprit de club » entre les 115 adhérents de cette saison ; fidéliser les participants en étant à l'écoute de leurs envies et besoins.



Photos APE



Photo du haut :
Spectacle de Marc Binard pour les maternelles
Autres photos :
Boîte à bazar personnalisée,
spritz, jeux offerts par l'APE pour Noël.

L'APE RÉPOND TOUJOURS PRÉSENTE

L'APE (Association des Parents d'Elèves) fait partie du paysage associatif Kanfenois depuis 15 ans. Association à but non lucratif, elle organise régulièrement des manifestations et actions permettant de financer des sorties scolaires et/ou l'achat de matériels pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de notre commune. La situation sanitaire a imposé à l'APE de s'adapter et d'organiser des opérations différentes des années précédentes. Le challenge a été relevé par ses membres puisque l'association n'a pas chômé ces derniers mois. Depuis la rentrée scolaire de septembre, elle a multiplié les actions avec notamment l'organisation d'une vente de courges, de boîtes à bazar personnalisées par les enfants ou encore de chocolats pour la Saint-Nicolas et Noël. Tous ces projets ont permis de financer la distribution de bonbons et décorations d'Halloween pour les enfants, un spectacle de Marc Binard en septembre, mais également de remplir la hotte du père Noël avec des cadeaux pour chaque élève. L'APE espère pouvoir réorganiser bientôt des événements festifs tels qu'un bal, une kermesse ou une tombola mais réfléchit également à de nouvelles opportunités d'animation. Son objectif principal n'a quant à lui pas changé : faire briller les yeux des enfants de Kanfen.

LES ASSOCIATIONS

AKLAM (loisirs et arts manuels)	Pdt : Rénilde JACOBS - aklamkanfen@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75
APE (parents d'élèves)	Pdt : Jessica SCHMITT - ape.kanfen@gmail.com
ASK (Handball)	Pdt : Dany LEONARD - tél. : 06 98 94 52 47 - danyleonardaskanfen57@gmail.com
BOUGER À KANFEN	Pdt : Isabelle NOWAK - bougerakanfen57@gmail.com
CLUB DU 3^e ÂGE	Pdt : Mauricette DAMAISON - contact en mairie
CONSEIL DE FABRIQUE	Pdt : Martine WINCKEL - winckelmartine@gmail.com
KARATÉ CLUB KANFEN	Pdt : Aline MANSARD - tél. : 06 50 37 65 60 - karatekanfen@hotmail.com
PÉTANQUE KANFENOISE	Pdt : Gilbert LEVAL
SYNDICAT DES ARBORICULTEURS	Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr
SPORTING CLUB BADMINTON LOISIR	Pdt : Maxime NIKEL - tél. : 06 19 99 03 22 - sckanfen@outlook.com
TCK (Tennis)	Pdt : Stellio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr



COMPÉTENCE MOBILITÉ

La mobilité au quotidien et notamment les déplacements vers les lieux de travail soulèvent des défis territoriaux, sociaux et environnementaux.

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 vise à instaurer un nouveau modèle d'organisation de la mobilité au sens large, pour y apporter des réponses au plus près des territoires. Pour la CCCE, la thématique est centrale et les enjeux majeurs, en lien avec la dynamique frontalière. Aux déplacements quotidiens des habitants s'ajoutent ceux des travailleurs frontaliers. Leur nombre augmente chaque année. Il y a environ 40 000 véhicules qui traversent notre territoire, hors réseau autoroutier.

Les réseaux de transport sont saturés et les conséquences directes sont nombreuses : augmentation de la durée et de la pénibilité des déplacements, augmentation de la vitesse de conduite et de la dangerosité des axes de circulation, notamment, les traversées de villages et la dégradation de la qualité de vie. La CCCE a réalisé une étude mobilité à l'échelle des 20 communes pour définir un schéma global en matière de mobilité sur 10 ans. La loi LOM a accéléré cette réflexion et la communauté a décidé de prendre la compétence « Mobilité » à compter du 1^{er} juillet 2021. Cette décision a eu pour conséquence de faire entrer la CCCE au SMITU qui est autorité organisatrice des transports sur 6 communes de notre territoire (Hettange, Escherange, Entrange, Cattenom, Kanfen et Volmerange-les-Mines). Cette prise de compétence a permis aux élus communautaires d'engager, d'ores et déjà, 10 millions d'euros sur 5 ans pour la réalisation de pistes cyclables, d'abris à vélos près des équipements communautaires et notamment au gymnase de Kanfen. Enfin, le conseil communautaire a voté un budget de 20 millions d'euros pour la création de voies dédiées aux transports en commun sur 3 axes structurants en direction du Luxembourg dont un concerne notre commune : Hettange-Grande-Kanfen-Volmerange-les-Mines.

DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Avec la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens et la loi ELAN, les usagers peuvent désormais saisir les administrations par voie électronique.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme pourront être déposées sous forme numérique. Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible.

CONTACT : SIAU

Service d'instruction des Autorisations d'Urbanisme - 5 Rue Saint-Exupéry - 57570 CATENOM
E-Mail : siau@cc-ce.com • Tél. 03 82 82 59 26 • Permanence au SIAU, mardi et jeudi de 08h45 à 11h45
Plus d'informations sur www.ccce.fr/service-urbanisme



À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

JE SOUHAITE RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ MOI

CHANGEMENT DE FENÈTRES • POSE D'UNE CLÔTURE OU DE PANNEAUX SOLAIRES • EXTENSION • CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN • CONSTRUCTION D'UNE MAISON...

TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS
AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS.

UNE AIDE POUR CONCEVOIR MON PROJET

Je consulte toutes les informations sur le PLU ou les règles qui s'appliquent :

- En allant sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr ;
- Ou sur le site www.moselle.gouv.fr ;
- Ou sur le site de ma commune (www.kanfen.fr)
- Ou en m'adressant directement dans ma commune.

Pour savoir quel formulaire je dois utiliser et quels documents je dois joindre, et avoir une aide sur ce que je peux faire :

- me rapprocher de ma commune ;
- contacter le service SIAU ;
- m'aider du service en ligne : www.service-public.fr.

UN PORTAIL WEB POUR DÉPOSER MA DEMANDE

Pour toutes les demandes d'urbanisme suivantes :

- Certificat d'urbanisme ;
- Déclaration préalable ;
- Permis de construire ;
- Permis d'aménager ;
- Permis de démolir.

À compter du 1^{er} janvier 2022, je peux le faire en ligne en me rendant sur le site internet :

www.geopermis.fr

Simple et sécurisée. La dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Une interface pour suivre l'avancée de mon dossier

En me connectant sur la plateforme, je peux suivre l'avancée de ma demande jusqu'à la décision de l'administration. Je peux également déclarer l'ouverture et l'achèvement de mon chantier et consulter mes précédentes demandes.



COMMENT OBTENIR UNE **AIDE FINANCIÈRE** DANS LE CADRE DE L'ACHAT D'UN **VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement et notamment pour l'amélioration de la qualité de l'air, le conseil communautaire, dans sa séance du 29 juin 2021, a décidé la mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Cette aide s'adresse aux habitants du territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs depuis le 1^{er} juillet 2021.

Le montant de l'aide s'élève à 30% du coût du vélo plafonné à 300 € par matériel neuf et par bénéficiaire majeur, sans condition de ressources.

Compte tenu de la diversité des modèles présents

sur le marché, un certificat d'homologation correspondant est exigé.

L'aide ne peut être octroyée qu'une seule fois pour l'achat d'un seul matériel éligible et pour un même bénéficiaire qui ne peut pas être une personne morale. Le bénéficiaire doit s'engager à ne pas vendre le matériel ayant fait l'objet d'une aide dans un délai de 5 ans.

Démarches : les demandes d'aide sont à adresser par mail à l'adresse accueil@cc-ce.com, accompagnée de la facture et du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique.

LA **CCCE** SOUTIENT LES **PARTICULIERS**, LES **ENTREPRISES** ET LES **ASSOCIATIONS**

AIDES AUX **PARTICULIERS**

Mise en place de service solidaire, participation à l'insertion professionnelle, aide des familles ou encore aide au financement de formation. La CCCE a une politique sociale pour tous, jeunes et adultes.

Quelques exemples :

- SOLIDACAR : dispositif proposant des locations de véhicules à prix réduit ;
- amélioration du logement : rénovation thermique de l'habitat, adaptation du logement à l'âge ou au handicap, réhabilitation du logement lorsqu'il est insalubre ;
- aides aux familles d'enfants âgés de 0 à 26 mois ;
- aides aux ravalements de façades :
 - . les maisons dites remarquables
 - . les maisons d'habitation datant d'avant 1965
- aides aux femmes victimes de violences conjugales ;
- aides aux habitants victimes de délinquance ou d'une infraction pénale ;
- aides aux personnes handicapées.

www.ccce.fr/aides-sociales

Pour toute information complémentaire sur ces aides, vous pouvez contacter la CCCE au 03 82 82 05 60 ou sur le site www.ccce.fr

AIDES AUX **ENTREPRISES**

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs soutient les entreprises de son territoire grâce à plusieurs dispositifs :

- ACE (Aides Communautaires aux Entreprises) vise à soutenir les entreprises dans leurs investissements (www.ccce.fr/aides-communautaires-entreprises) ;
- FARE (Covid-19) – Fond d'Action pour la Reprise Économique : la CCCE a dégagé une enveloppe exceptionnelle de 750 000 € à destination des entreprises et professionnels de son territoire ; (www.ccce.fr/fare-covid-19) ;
- Fonds Résistance – Grand Est (www.ccce.fr/fonds-resistance-grand-est).

AGRICULTURE

- ACEA (Aide Communautaire aux Exploitations Agricoles : vise à apporter son concours au programme d'investissement lors des créations, des développements et des transmissions d'exploitations agricoles (www.ccce.fr/aides-communautaires-entreprises)).



Photo du haut :
Régis Moritz pilotant son drone lors d'une séance de photos des travaux rue du Moulin (cf. p.28-29).

Photo ci-dessus :
Le drone en vol stationnaire.



RÉGIS MORITZ UN PHOTOGRAPHE DANS LES NUAGES !

Régis Moritz est installé à Kanfen depuis 2008. Passionné de photographie depuis ses 14 ans, il fonde en 2015, à Kanfen, la société *CR2 Agency* après avoir été commercial dans le secteur de la communication. Ce jeune quadragénaire sympathique et dynamique a plusieurs cordes à son arc. Les Kanfenois ayant des enfants dans les écoles de la commune connaissent certainement ses clichés car c'est lui qui réalise les photos de classes chaque année. Mais son activité ne se limite pas là. En effet, son agence de communication digitale est en mesure de répondre à de nombreuses demandes dans le secteur de la communication telle que la création de sites internet, la visibilité web et le marketing digital (création de logo, brochure, charte graphique, etc.). Bien entendu, Régis n'oublie pas son cœur de métier : la photographie et la vidéo ! Dans ces deux domaines, il travaille essentiellement pour les entreprises : *corporate*, illustration, prises de vues d'architecture, studio mais aussi, dans une moindre mesure, pour les particuliers (mariages, portraits, photos de famille). Depuis 2020, et malgré les fortes contraintes (formations, diplômes, autorisation de vol, homologation, etc) Régis s'est lancé dans la prise de vue aérienne grâce à un drone afin de répondre à une forte demande de sa clientèle. Effectivement, le drone permet des points de vue impossibles à réaliser en photographie (ou vidéo) « terrestre ». La commune a d'ailleurs pu bénéficier des talents de Régis pour photographier les travaux de la rue du Moulin (*voir page centrale du bulletin annuel*). Sans un drone, il était impossible de faire une photo de l'ensemble de ce chantier ! Il se murmure également que la monographie sur Kanfen (en cours de réalisation) pourrait bénéficier du savoir-faire « aérien » de Régis, mais chuuuuuuut...

Contact :

Régis Moritz - CR2 Agency

Tél. : 06 99 40 29 53

www.cr2agency.com (n'hésitez pas à flasher le QR code pour accéder directement à son site !)



SARAH BADIA UNE ARTISTE AUX MULTIPLES VISAGES

Sarah Badia, Kanfenoise d'origine a toujours été intéressée par l'univers du maquillage mais n'a pas opté pour la voie classique dans ce domaine.

Ainsi, après des études dans une école d'esthétique, Sarah décide de fonder sa société de maquillage il y a maintenant 4 ans. Elle propose ainsi des prestations de maquillage pour particuliers tels que les mariages, maquillage pour enfants, soirées filles mais offre aussi ses talents aux professionnels avec des contrats pour la télévision, l'Opéra de Metz ou encore des clips de musique – elle a ainsi eu l'opportunité de maquiller le rappeur français Kikesa (les plus jeunes d'entre nous comprendront !).

À force de travail et persévérance, Sarah est également devenue influenceuse et nous fait découvrir son univers coloré sur les réseaux sociaux. Ses maquillages dits « face painting », réalisés au prix de plusieurs heures de travail (jusqu'à 6 heures parfois) nous permettent d'appréhender l'étendue

de son talent avec différents « tableaux » aux rendus artistiques insolites voire irréels ! Le public ne s'y est pas trompé puisqu'elle bénéficie d'une solide communauté sur les réseaux sociaux tels que Instagram ou Tiktok (@sarabadiamaekup pour les curieux qui souhaiteraient en savoir plus).

Elle vient également d'obtenir une distinction en gagnant le concours "Nouveau Talent" Xiaomi x Vogue, lui permettant ainsi de devenir l'égérie de la marque de téléphonie pour l'année à venir.

Vous aurez donc peut-être l'occasion de découvrir son visage au-delà des rues de notre commune.

Contact :

Courriel : makeupartistsarab@gmail.com

Tél. : 06 48 29 45 57



LES GÎTES DE CANTEVANNE

UNE NOUVELLE ADRESSE À KANFEN

Après avoir fait le tour du monde en dormant principalement chez l'habitant, nourris de toutes leurs rencontres enrichissantes, Sophie et Laurent ont eu l'idée d'ouvrir des logements touristiques à leur tour. Ils ont choisi de se lancer dans cette activité complémentaire par choix familial, et afin de permettre à des voyageurs venant des quatre coins de la France et/ou du monde de découvrir notre région. Idéalement situés aux portes du Luxembourg, leurs 2 gîtes de 28 m² et de 55 m² vous accueillent depuis fin septembre 2021 dans une maison de caractère avec vue sur la colline. Ils offrent un cadre et un confort qui feront le bonheur de leurs hôtes, leur permettant de faire des escapades citadines ou des activités en pleine nature qui raviront tout un chacun. Un troisième gîte verra le jour durant le premier trimestre 2022. Vous pouvez les retrouver sur Facebook « Les gîtes de Cantevanne », AirBnb, et très prochainement sur Gîtes de France ou les contacter via Messenger pour connaître les disponibilités ou tout autre renseignement. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur nouveau challenge.



50



Photos « Les Gîtes de Cantevanne »



Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.
Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire

KANFEN EST SUR PANNEAUPOCKET !

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, coupures d'eau ou d'électricité, informations de la préfecture, manifestations culturelles... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de la commune de Kanfen grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur [AppStore](#), [PlayStore](#) ou [AppGallery](#).



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Félicitations, vous recevez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



51

des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. De ces chiffres découle également la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent aussi le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Au 1^{er} janvier 2021, la population kanfenoise est de 1 198 habitants (source INSEE).

Enfin, le recensement est un acte civique utile à tous, il est essentiel que chacun y participe ! Merci de faire un bon accueil à nos trois agents recenseurs !

Photo ci-contre, de gauche à droite :
Julien Janet, Martine Boucher (agent coordonnateur),
Dany Léonard, Arlette Schmitt

FINANCES COMMUNALES

FINANCES 2021

Vous avez été nombreux à constater la mise en œuvre de la suppression de la taxe d'habitation qui trouvera son aboutissement en 2023 pour tous les contribuables. Avant même la parution du projet de loi de finances pour 2020, les annonces gouvernementales avaient insisté sur la neutralité de la suppression de la taxe d'habitation pour les communes.

En effet, la taxe d'habitation pour les résidences principales est remplacée par le transfert de l'ex-taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, assorti d'un subtil mécanisme de coefficient correcteur permettant de tenir compte du fait que cette recette n'est pas équivalente à la TH supprimée.

Il faut bien admettre que seuls nos énarques sont capables d'imaginer ce genre de transaction. Concrètement, le taux du foncier sur les propriétés bâties pour l'année 2021

cumule le taux de la part communale (16,84%) et le taux de la part départementale (14,26%).

Pour notre commune, le taux est ainsi passé à 32% au lieu de 31,10% soit une augmentation de 2,89%

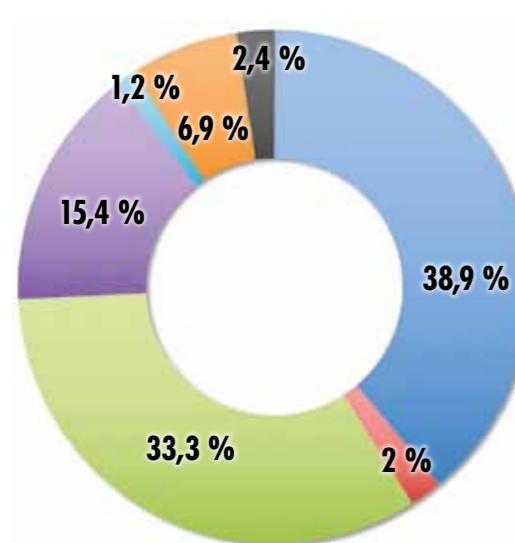
Si nos ressources sont pour le moment garanties, cette suppression obérit à la dynamique de ressources liée aux créations de logements.

À noter toutefois que la base de la taxe foncière est bien moins importante que celle de la taxe d'habitation.

Dans ce contexte, le budget au titre de l'année 2021 laisse apparaître que les dépenses de fonctionnement restent stables à près de 1 million d'euros et les dépenses d'investissement se sont limitées au report des crédits de l'exercice précédent pour l'achèvement des locaux associatifs, de la nouvelle cellule commerciale et du parc paysager.

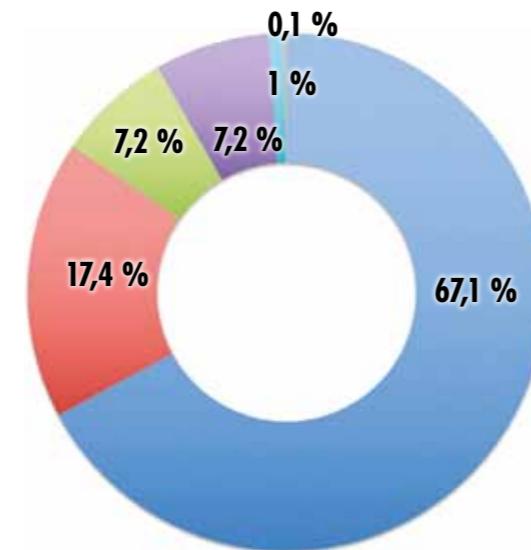
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Voté le 26 février 2021



DÉPENSES : 976 800 €

Charges à caractère général	380 000 €
Charges de personnel	325 000 €
Charges de gestion courante	150 000 €
Atténuation de charges CCCE	67 000 €
Charges financières	23 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Virement section investissement	11 800 €



RECETTES : 976 800 €

Impôts et taxes	655 800 €
Autres produits	170 000 €
Ventes de produits (forêts, etc)	70 000 €
Dotations, subventions, participations	70 000 €
Produits exceptionnels	10 000 €
Atténuation de charges	1 000 €

TAUX 2021

Taxe foncière bâti	32 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

SDIS	14 166,70 €
SMITU	10 113,45 €
PÉRISCOLAIRE ECLOS*	20 882,23 €

*Du 01/01/21 au 31/08/2021

VARIATION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR LA COMMUNE DE KANFEN DE 2013 À 2021



La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations en 2020 et 2021

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES	MONTANT 2020	MONTANT 2021
SPORT	Tennis Club de Kanfen	931,20 €	655,00 €
	Pétanque Kanfenoise	998,00 €	640,00 €
	Association Sportive Handball (section handball)	4 019,95 €	3 687,50 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	2 258,75 €	2 205,00 €
	Karaté Club Kanfen	518,75 €	1 282,50 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	750,00 €	0 €
	Club du 3 ^e âge	500,00 €	500,00 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	600,00 €	650,00 €
	APE	800,00 €	1 250,00 €
	Arboriculteurs	600,00 €	650,00 €
	TOTAL	11 976,65 €	11 520,00 €

LARA KEBAB - GRILL KANFEN

03 82 88 27 77

Le Fournil de Kanfen
Danny Le Doué

36 rue de Hettange - 57330 KANFEN
Tél. 03 82 87 10 00 - lefournildekanfen@gmail.com
Mardi au vendredi 5h45 > 19h Samedi 5h45 > 18h Dimanche 5h45 > 14h Lundi Fermé

ALAIN KAIZER 06 11 37 55 55
email : kaizer.alain@gmail.com

TERRASSEMENT
1, rue Robert Schuman - 57330 KANFEN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
AU FUMET LORRAIN CHEZ GOREI

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 8H À 19H30
SAMEDI DE 8H À 19H
34 rue de Hettange - 57330 KANFEN
Tél. : +33 (0)3 72 52 02 70

La P'tite Bûche
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57
laptitebuche@gmail.com

3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

Institut de beauté Maia

30 rue d'Hettange
57330 kanfen

03 54 86 18 87

La relaxation avant tout !

SCHNEIDER BRICE MULTISERVICES
Petits Travaux de bricolage

ESPACES VERTS	DÉBARRAS
PNEUMATIQUES	ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE	

SCHNEIDER BRICE
rue du Belier 57330 - HETTANGE-GRANGE
06 33 60 53 95
schneidermultiservices@gmail.com

à l'Argent Vert
MAGASIN DE légumes bio

32 rue d'Hettange
57330 KANFEN
(parking de covoiturage)

03 82 88 35 00
06 72 10 38 40

Magasin de Fruits et Légumes Bio
Produits Fermiers du Terroir en direct des producteurs
Produits Laitiers et Fromages à la coupe
Compositions de Corbeilles Gourmandes

Ouvert du Mardi au Samedi de 9 H à 19 H

Les p'tits French'
Micro crèche bilingue

Mme Giuseppina Zaccaria
Directrice
Portable : 07 82 53 17 82

6 & 6A rue des Walcourt - 57330 KANFEN - Tél. : 03 82 90 01 75
contact@lespitsfrenchy.com - www.lespitsfrenchy.com

LOR BATISSEURS

ACQUISITION DE TERRAINS - AMÉNAGEMENT URBAIN
CONSTRUCTION - VENTE
ADMINISTRATION ET GESTION DE TOUS IMMEUBLES

5, rue du Dol - 57100 THIONVILLE
www.lorbatisseurs.fr
e-mail : contact@lorbatisseurs.fr

Philippe BETTEMBOURG
GSM: +33 7 82 56 11 78

C P F
Couleurs et Peintures de France
Peinture et Décoration avec Passion ...

Sébastien GILLET
Port. 06 75 00 63 53

1, rue de la Baillonville
Zac de Berlange
57140 WOIPPY

Tel. 03 87 18 39 93
Fax 03 87 18 39 96
gillet@cpfpeinture.fr

SARL NAGELSCHMIT
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

11 rue de Malling - Métrich
57970 KOENIGSMACKER

Tél : 03 82 58 22 40 / 06 74 97 94 40
Fax : 09 64 32 43 72
laurent.nagelschmit@orange.fr

3fp
TROIS FRONTIÈRES PATRIMOINE
Danièle BERDOLL
Conseiller Patrimonial

3fp SARL — Siège : 29, rue de Zoufftgen 57330 KANFEN
Tél. : +33 6 86 55 15 68 — email : danielle.3fp@gmail.com

Membre de l'ANACOFI-CIF Agrément N° E001786
N° ORIAS 07007960 CIF – COBSP – COAS
Agent immobilier Carte T N° CPI 5705 2016 000 015 283

ID'ARCHITECTURE

ANTONIE Koch / BILAS Gabain / JACOB Neidat
Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ
Tél. 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h

La magie du ravioli
www.la-magie-du-ravioli.lu
facebook icon

Pâtes fraîches artisanales sans colorant ni conservateur
* Epicerie, vins, charcuterie, fromages italiens *

Pensez à commander par téléphone !
09 82 33 10 61

Pour vos fêtes de Noël
Vente de sapins
Parking de covoiturage

À KANFEN

Livraison gratuite à domicile

GREMLINGTP
TRAUX PUBLICS

9 rue des Landes - 57100 THIONVILLE
Tél. : 03 82 88 28 10 • contact@setrae.fr

IMMONEXT

Agence Immobilière à Kanfen
Vente – Location – Expertise
Frédéric Laheurte
03 82 52 27 60

BÂTIMENT LUXEMBOURG

ISOLATION THERMIQUE
RAVALEMENT DE FAÇADES
PLÂTRERIE, FAUX PLAFONDS
PEINTURES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES
CARRELAGE ET PARQUET
L'amie de votre maison au Grand-Duché de Luxembourg

21 rue Schiller - L-3514 DUDELANGE
N° 2018 2434 656-99 - TVA : LU03079740

+352 661 955 146
gdbatimentluxembourg@hotmail.com

EUROVIA
CONCEPTEUR DE ROUTE

Agence de FLORANGE - 2 route de Metz - BP 80110
57192 FLORANGE Cédex - Tél. 03 82 82 43 43 - www.eurovia.fr

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

FICHE PATRIMOINE *de Kanfen*



Dans son état actuel, l'église Saint-Maurice date, pour l'essentiel de son aspect, du XVII^e et des remaniements des siècles suivants qui ont surtout affecté le chevet et le clocher.

Strictement orientée à l'est, elle s'élève sur une avant butte des côtes de Moselle. Loin du village qu'elle signale, elle tourne vers lui son chevet plat prolongé par une sacristie sous laquelle un local a, peut-être, servi d'ossuaire (XIX^e) en remplacement d'un autre plus ancien, installé côté sud et reconnu en « ruines » en 1752. Comme bon nombre de lieux de culte de sa génération, son plan basilical fait se succéder, sur un même axe, un clocher portail, une nef unique à plafond plat et un chœur vouté plus ancien.

Son emplacement original, « à deux portées de fusil » des habitations, remonte très probablement au Moyen Âge, époque à laquelle des moines de l'abbaye de Saint-Denis auraient fondé la paroisse. C'est ainsi que, jusqu'au début du XIX^e, Saint-Maurice a été l'église « mère » dont les curés desservaient toutes les chapelles des villages rattachés. Ladite communauté religieuse était alors

composée des villages de Kanfen, Volmerange-les-Mines et Immeren (Bourg détruit pendant la guerre de Trente Ans - 1618-1648).

Faute de documents crédibles, on sait peu de choses du bâtiment primitif. Si le « Reichland » formule l'hypothèse du XIII^e siècle, les outrages du temps, les incendies, notamment ceux de 1684 et 1733, et les nombreuses restaurations qui suivirent l'ont, souvent, transformé.

C'est le curé Jean Pauly, ministre du Culte de 1742 à 1767 et dont la dépouille repose sous le chœur qui va, durablement, le marquer de son sceau. L'ancienne nef devenue trop petite et trop vétuste, c'est lui qui va signer, le 15 juillet 1748, avec le représentant du baron d'Eltz, seigneur d'Ottange, l'adjudication des travaux pour la construction d'une nouvelle nef.

Terminée pendant l'été 1749, la nef actuelle, plus large et plus haute que la précédente, est réceptionnée le 20 août 1750.

Par la suite, au cours du XIX^e, le remplacement des grisailles par des vitraux historiés et divers travaux d'entretien ne changeront rien à l'aspect général de l'édifice. Il faudra attendre

1923 et l'abbé Joseph Barthel pour apporter une transformation architecturale majeure qui va rétablir un meilleur équilibre des volumes de l'édifice. Pour faire place à de nouvelles cloches, la tour du clocher est alors surélevée de 3,50 mètres. De nos jours, trois cloches sonnent encore les très riches heures de notre village. Probablement depuis ses origines, elle a été cantonnée d'une maison curiale citée, en 1519, dans un acte de donation de Jean IV de Raville, seigneur de Septfontaines entre autres fiefs. Cet édifice devenu trop petit a été remplacé dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle par une magnifique ferme du pays francique luxembourgeois faisant office de presbytère et qu'on peut toujours admirer aujourd'hui, même s'il a perdu sa fonction de cure ecclésiastique.

Depuis 1994, la municipalité a entrepris la restauration de l'ensemble de l'église Saint-Maurice et d'une partie du presbytère avec la collaboration du Conseil de Fabrique et des différents curés chargés du culte dans notre paroisse. De nos jours, c'est l'ensemble du site du Keybourg qui a retrouvé, en partie, son lustre d'antan.